



Réseau  
Hospitalier  
Neuchâtelois

## COMMUNICATION

communication@rhne.ch  
tél. 032 713 30 44

COMMUNICATION AUX MEDIAS

# L'engorgement du dispositif et l'inflation poussent le RHNe dans les chiffres rouges

***Le budget 2023 présente un déficit de 12.6 millions de francs. Il aurait atteint 30 millions sans le plan d'amélioration de l'efficacité intégré au budget. La mise en œuvre de toutes les mesures prévues ne sera possible que si les sites hospitaliers sont désengorgés, ce qui nécessite un engagement résolu de tous les partenaires du système de santé.***

Pour le Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) comme pour les autres hôpitaux suisses, les crises se succèdent : après le Covid, la guerre en Ukraine et l'inflation qui en découle auront un impact financier très important en 2023. L'effet du renchérissement de l'énergie, des taux d'intérêts, des produits médicaux et des médicaments entraîneront un surcoût global de 5 millions de francs.

« Ces hausses de prix ne sont pas couvertes par une adaptation équivalente des tarifs, souligne Léonard Blatti, directeur des finances du RHNe. Cela nous place dans une situation extrêmement difficile, comme les autres hôpitaux publics romands, qui présentent tous des budgets 2023 déficitaires. »

D'autres facteurs exogènes viennent impacter le résultat de près de 6 millions: il s'agit en particulier des adaptations salariales automatiques annuelles et de la hausse de la grille salariale en compensation de l'annualisation du temps de travail (4.7 millions), de la baisse des prestations d'intérêt général (0.5 million) versées par l'Etat et de l'adaptation du taux de cotisation de la caisse de pension de la fonction publique (0.5 million).

Tenant compte de ces contraintes exogènes, le budget 2023 présente un déficit de 12.6 millions de francs, soit 2.9% du budget d'exploitation. Le déficit aurait atteint 30 millions sans les mesures d'amélioration du résultat arrêtées par le Conseil d'administration et le Collège des directions pour un montant total de 18 millions de francs. Ces mesures intègrent une maîtrise stricte des effectifs, selon l'objectif défini à la fin du mois de novembre 2022, des améliorations des tarifs, de support logistique et de l'informatique.

« Le plan d'action qui doit permettre au RHNe de retrouver l'équilibre financier est très ambitieux et il ne pourra déployer ses effets que si l'hôpital est désengorgé », précise le président du Conseil d'administration Pierre-François Cuénoud, se référant aux 30 à 50 lits occupés depuis plusieurs mois par des patients en attente de placement médico-social (lits C). « Cela nécessite une poursuite de l'engagement résolu de l'Etat de Neuchâtel et de nos partenaires afin de trouver des solutions concrètes en aval de l'hôpital pour réduire de manière substantielle le nombre de lits C : des patients qui n'ont plus besoins de soins et qui nous empêchent d'accueillir des cas stationnaires en soins aigus et en réadaptation. »

### **Investissements de 25 millions**

Le RHNe prévoit d'investir un montant de 25 millions de francs en 2023. Il permettra de poursuivre le maintien des infrastructures existantes après plusieurs années de sous-investissements. Il comprend le renouvellement d'équipements biomédicaux comme celui de la stérilisation et le remplacement des Linacs (accélérateurs linéaires utilisés en radiothérapie) sur le site de La Chaux-de-Fonds ainsi que le renouvellement des isolateurs pour la production de cytotoxiques (enceintes protégées pour la production de chimiothérapies) sur le site de Pourtalès.

Malgré les crises successives, le retour à l'équilibre financier à l'horizon 2026 reste la priorité du Collège des directions et du Conseil d'administration. Il s'agit d'une condition indispensable pour assurer la pérennité du RHNe et lui permettre d'investir pour réaliser sa stratégie 2030. Celle-ci définira notamment les contours de l'organisation future de l'hôpital cantonal public sur le Littoral et dans les Montagnes.

Neuchâtel, le 10 février 2023

***Pierre-François Cuénoud, président du Conseil d'administration, Muriel Desaulles, présidente du Collège des directions, et Léonard Blatti, directeur des finances, répondent à vos questions au 032 713 30 44.***